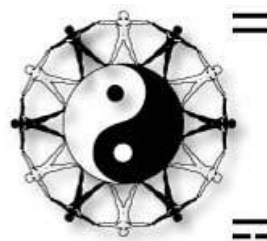


# AIST

ASSOCIATION INTERNATIONALE  
DE SHIATSU TRADITIONNEL



*Pour votre adhésion 2016-2017 à l'AIST (du 1<sup>er</sup> septembre 2016 au 31 août 2017),  
veuillez compléter et signer le bulletin ci-dessous et le renvoyer par courrier, avec  
votre chèque d'adhésion de 25€ à l'ordre de l'AIST, à l'adresse suivante :*

***A.I.S.T. chez Françoise VARENNE 6 rue de l'Hôpital St Louis 75010 PARIS***

**BULLETIN D'ADHESION AIST année 2016-2017**  
(POUR ADHERENT AIST N'AYANT PAS SUIVI LA FORMATION EST)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél. portable : ..... Tél. domicile : .....

E-mail \*:

Profession ou activité actuelle : .....

(Eventuellement) Formation suivie en shiatsu (école, nombre d'années) et diplôme obtenu : .....

.....

.....

Personne de l'association parrainant votre adhésion (s'il s'agit de votre première adhésion à l'AIST) :

.....

*\* sur lequel vous recevrez toutes les informations de l'Association.*

**Date :**

**Signature :**

Suite à réception de votre bulletin d'adhésion, vous recevrez un accusé de réception par mail.

Vous serez destinataires des informations diffusées aux adhérents, vous pourrez participer aux conférences et journées, organisées dans le cadre de l'université Makoto, avec le tarif réduit réservé aux adhérents.

Par souci de pratiques homogènes et contrôlables, seuls les adhérents formés à l'EST ont accès aux ateliers de pratique de l'AIST. Pour les adhérents qui pratiquent le shiatsu, mais qui n'ont pas été formés à l'EST, les ateliers d'entraînement au shiatsu leur sont ouverts.

Merci de rejoindre l'AIST

[www.shiatsu-aist.org](http://www.shiatsu-aist.org)